

V8 La Colmiane

33 km 10 cols

Carte IGN 1/25000: 3641 OT et 3641 ET

Départ du parking près café au centre de Beuil.

Etant donné qu'il n'y a pas de possibilités suffisantes à Marie ou la Bolline, Le Départ se fera du Parking de Saint Sauveur sur Tinée. Descendre par la route D2205 jusqu'au carrefour avec la D58 qui mène au village de Marie. A la Balise 63 prendre le Chemin de Lauzetta Balise 70. A la Balise 66 prendre la piste à droite qui rejoint la Route de la Gourre. Tourner à droite et continuer la piste en sous bois jusqu'au **Col de Séréna** (1307m) Balise 128. Prendre le sentier à la Balise 127 qui monte vers le **Col de Clamia** (1328m). Faire demi-tour et revenir au Col de Séréna. Tourner à droite et continuer sur la piste jusqu'au **Collet du Puei** (1334m) Balise 126. Laisser la piste à gauche qui descend vers Saint Dalmas. Monter dans le Bois Noir Balise 125 puis 124. Tourner à gauche la piste rencontre le GR un peu plus haut **[V8-01]**. Un portage dans le GR conduit au **Col de la Madeleine** (1736m) Balise 97. Au col tourner à gauche et avec un poussage assez dur sur la crête (le sentier n'est pas toujours bien visible) prendre le sentier sous les ruines qui mène directement au **Col des Deux Caires** (1900m) Balise 99.

Plus facile: pour ceux qui veulent éviter le poussage vers le Col des deux Caires, au Col de la Madeleine prendre la piste qui descend directement au **Col de Varaire** (1710m)

Au col des Deux Caires descendre par le GR (plusieurs lacets serrés et techniques) jusqu'au **Col de Varaire** (1710m). Prendre le sentier à droite qui rejoint une piste. Au point **[V8-02]** remonter sur la gauche jusqu'au **Col du Faut** (1740m). Au col prendre le sentier à droite qui descend au **Col de la Colmiane** (1641m) Balise 312. Descendre par la piste de ski jusqu'au **Col du Suc** (1581m) Balise 312a. On rejoint une autre piste de ski qui arrive au **Col Saint Martin** (1503m), Balise 93. Descendre la Route goudronnée D2565 jusqu'à la Balise 139 après l'Eglise Saint Jacques. Pour le plaisir on quitte la route pour emprunter le GR5- GR52A qui coupe la route à la Balise 154 et 153 à la Chapelle Saint Roch du village de Rimplas à la Balise 163 prendre la piste commune au GR5 -GR52A qui rejoint la D2205 à la Balise 169. Retour à droite à Saint Sauveur sur Tinée.

